



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E212555

VALABLE JUSQU'AU 24/02/2027

ÉDITÉ LE

04/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2022

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 01/06/2022  
0

Raison sociale : BROSSIER VICTOR

199 RUE COURTIL A CAILLOUX  
62132 BOURSIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Boursin

Téléphone : 07 85 53 46 98

Fax :

Siret : 810 913 194 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Portable :

Site Internet :

E-mail : victor.bro@hotmail.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 8631000/003 193656/13

Responsabilité légale :

BROSSIER VICTOR CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 8631000/003 193656/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|-----------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 PROB | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 25/02/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                 | 25/02/2026         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                               | 25/02/2026         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 25/02/2026         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.